[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 05/11/2026

Objet : Demande d'application de la méthode de calcul la plus avantageuse pour mon indemnité de congés payés

Madame, Monsieur,

Salarié(e) de [Nom de l'entreprise] depuis le [date d'entrée], au poste de [intitulé du poste], je vous écris au sujet du calcul de mon indemnité de congés payés pour la période de référence allant du [date de début] au [date de fin].
L'article L3141-24 du Code du travail prévoit deux modes de calcul de cette indemnité, la règle du dixième et le maintien de salaire, et impose à l'employeur de retenir la méthode la plus favorable au salarié. La comparaison entre les deux s'effectue à la fin de la période de référence, une fois tous les éléments de rémunération connus. Or, mes bulletins de paie font apparaître que l'indemnité qui m'a été versée correspond au simple maintien de salaire.
Après avoir repris mes bulletins de salaire sur l'ensemble de la période, j'ai posé moi-même les deux calculs. En raison des [primes / commissions / heures supplémentaires] perçues, la règle du dixième aboutit à un montant de [montant calculé] euros bruts, contre [montant versé] euros bruts au titre du maintien de salaire, soit une différence de [montant de l'écart] euros en ma faveur.
Je vous demande en conséquence de bien vouloir vérifier le calcul appliqué et, s'il confirme mon estimation, de procéder à la régularisation de mon indemnité sur la base de la règle du dixième, par un rappel de salaire sur mon prochain bulletin de paie.
Vous trouverez joint à ce courrier le détail de mon calcul. Je reste à votre disposition pour en examiner chaque élément avec vous, l'assiette du dixième pouvant prêter à discussion pour certaines primes, et pour corriger mon estimation si un élément m'avait échappé.
Je vous remercie de me faire connaître votre position sous [délai souhaité, par exemple un mois]. À défaut de régularisation, je me réserve la possibilité de solliciter les représentants du personnel ou, en dernier recours, le conseil de prud'hommes, démarche que je préférerais éviter.
Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom][NOM]

Signature